

EVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTE

UNE DEMARCHE POUR AMELIORER LA
GOUVERNANCE TERRITORIALE ET
LUTTER CONTRE LES INEGALITES
SOCIALES ET TERRITORIALES DE
SANTE

JOURNEE D'ACTUALITE

LE 6 JUIN 2013

10H00 – 16H00 à la DR de PANTIN

Inscription possible pour la matinée ou pour l'ensemble de la
journée

L'Evaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche structurée d'aide à la décision publique qui associe les parties prenantes concernées afin de réduire préventivement les répercussions négatives sur la sante et maximiser les effets potentiellement positifs.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Alexandre Laversin, assistant pôle de compétences Santé du
CNFPT – INSET de Nancy : alexandre.laversin@cnfpt.fr

OBJECTIFS :

- Sensibiliser aux potentialités de la démarche Evaluation des impacts sur la santé (EIS),
- Permettre une meilleure connaissance des outils de mise en œuvre,
- Apporter des arguments pour promouvoir la démarche EIS.

PUBLICS :

- Directeurs des services et/ou tout agent territorial dont les activités peuvent avoir indirectement des conséquences sur la santé de la population (services aménagement du territoire, transports, environnement, social, habitat, politiques éducatives, etc.) ;
- Acteurs territoriaux du volet santé de la politique de la ville, animateurs de Contrat Local de Santé, coordinateurs Atelier Santé Ville ;
- Elus des collectivités territoriales ;
- Personnels des Agences Régionales de Santé.

PROGRAMME : (INSCRIPTION POSSIBLE matinée ou journée)

10H00 – 13H00

Animation **Jean SIMOS** et **Natacha LITZISTORF**, S2D (Centre collaborateur OMS pour les Villes-Santé francophone)

10H00 - POLITIQUES PUBLIQUES ET INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Thierry LANG, Président du groupe de travail « Inégalités Sociales de Santé » du Haut Conseil de la santé publique. Professeur de Santé Publique, Université Toulouse III.

10H20 -PROMOUVOIR UNE POLITIQUE GENERALE DE VILLE FAVORABLE A LA SANTE ET S'IMPLIQUER DANS UNE DEMARCHE EIS : TMOIGNAGE D'UN ELU

Didier LE BOUGEANT, Adjoint au Maire délégué à la santé et à la vie associative, Ville de Rennes

10H35 – ECHANGES

10H50 - L'EVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTE :

- Une aide à la décision publique (intérêt de la démarche, bénéfices potentiels, méthodologies, outil, ressources.)
- Illustration Franco-Genevoise

Jean SIMOS, président S2D et Université de Genève

11H20 - UN EXEMPLE APPLIQUE DANS UN CONTEXTE URBAIN : LA DEMARCHE MENEESUR LE QUARTIER PONTCHAILLOU, RENNES

Anne ROUE LE GALL, enseignant chercheur EHESP et **Frédéric AUFFRAY**, urbaniste Rennes Métropole

11H50 - CONTEXTE INSTITUTIONNEL DE L'EVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTE

Ysaline CUZIN Direction générale de la santé, ministère de la santé

12H00 - A PARTIR DES EXEMPLES PRESENTES : DISCUSSION, SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

ECHANGES

13h-14 heures : DEJEUNER SUR PLACE

14h – 16 heures :

ATELIERS : Travail en atelier à partir d'exemples et de problématiques, présentation des méthodes, outils et démarches mises en œuvre

1. Développement urbain et mise en œuvre d'une démarche EIS en partenariat Etat – Collectivités territoriales



2. Ouverture de structures d'accueil locales (domaines petite enfance et politique sociale) et mise en œuvre d'une démarche EIS
3. Aménagement urbain à l'échelle d'une ville ou d'un quartier et mise en œuvre d'une démarche EIS.

CONTACTS :

Pôle de compétences Santé CNFPT – INSET de Nancy

Viviane Bayad -Responsable

03 83 19 22 34 – viviane.bayad@cnfpt.fr

Alexandre Laversin - Assistant

03.83.19.22.09 – alexandre.laversin@cnfpt.fr

LIEU :

CNFPT PREMIERE COURONNE Ile-de-France

145, avenue Jean Lolive 93695 PANTIN Cedex

<http://www.premiere-couronne.cnfpt.fr/>

Tél. : 01 41 83 30 00 –

Fax : 01 41 83 30 10

MODES D'ACCES

Métro :

Ligne 5 - Place d'Italie / Bobigny - Station Eglise de Pantin - Sortie CNFPT puis Sortie avenue Jean Lolive côté n° impairs.

Train ou RER :

de Gare du Nord ou Gare de l'Est : prendre le métro Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.

de Gare de Lyon ou Gare d'Austerlitz : prendre le métro Ligne 1 - Direction La Défense - Changer à Bastille. Prendre Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.

de Gare Montparnasse : prendre le métro Ligne 4 - Direction Porte de Clignancourt. Changer à Gare de l'Est. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.

de Gare Saint Lazare : prendre le métro Ligne 3 - Direction Gallieni - Changer à République. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin ou rejoindre le RER E à la gare Saint Lazare - Station Pantin. **RER E** : station Pantin. Compter ensuite 15 à 20 minutes de marche.

En voiture :

Arrivé à PARIS, prendre le Périphérique - Sortir Porte de Pantin Direction RN3 vers Meaux . Environ 4 km après la Porte de Pantin, juste après l'église de Pantin, au 2ème feu, tournez à gauche. Au bout de cette voie, se trouve le CNFPT et la possibilité de parking payant à proximité.



INSCRIPTION ET PRISE EN CHARGE :

- Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par le CNFPT.
- L'inscription est nécessaire pour accéder à la journée d'actualité et au déjeuner. (*Bulletin d'inscription ci-dessous*)
- Il est possible de participer toute la journée ou seulement le matin.

PARTENAIRES :



BULLETIN D'INSCRIPTION

Conditions d'inscription :

Les frais de déplacement
ne sont pas pris en charge par le CNFPT

A retourner avant le 24 mai à :

Alexandre Laversin, assistant de formation
 Institut national spécialisé d'études territoriales - 1 boulevard
 d'Austrasie – BP 20442 - 54001 Nancy cedex
 courriel:alexandre.laversin@cnfpt.fr
 tél : 03 83 19 22 09 – fax : 03 83 19 22 19

Je souhaite participer à :

- L'ensemble de la journée
- La matinée seulement
- Le déjeuner

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

Mme M.

Nom d'usage Prénom :

Né(e) le [][] [][] [][] Lieu de naissance : Code postal [][][][][][]

Adresse personnelle :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Tél. pers. [][][][][][][][][][][][][][][][] Tél. prof. [][][][][][][][][][][][][][][][]

e-mail : Date et signature de l'agent

Grade :

Fonction actuelle :

Service :

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom de la structure :

N° de SIRET [][][][][][][][][][][][][][][][] (obligatoire)

Adresse :

Code postal [][][][][][] Ville :

Tél. [][][][][][][][][][][][][][][][] Fax [][][][][][][][][][][][][][][][] e-mail :

Lieu de travail si différent :

Pour être traité, le bulletin d'inscription doit être entièrement renseigné et signé

<p>Le Responsable hiérarchique <i>Date et Signature</i></p>	<p>Le Responsable formation <i>Date et Signature</i></p>	<p>Le responsable de la structure <i>Après avoir pris connaissance des conditions d'inscription, le présent document vaut ordre de déplacement,</i> POUR ACCORD <i>Date et Signature - Cachet de la Collectivité</i></p>
--	---	---

En application de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que chaque personne dispose d'un droit d'accès et de rectification pour les informations nominatives la concernant. Le fichier constitué par le CNFPT a fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés

